

8 juillet 1494 — Ordre de briser les fers à écus, et de mettre aux nouveaux des fleurs de lis au lieu de couronnelles.

1495. — Jehan Landony, nommé pour six ans, 1496-1506.

13 mai 1495. — Le même, nommé pour un an.

1502. — Le même, nommé pour six ans.

18 février 1505 au 11 février 1506. — Le même, avec le tailleur Jehan du Couldray.

19 novembre 1507. — L'atelier est maintenu.

1510. — Jehan Landony est nommé pour un an.

21 février 1519, janvier 1520, 31 mai 1522. — Guillaume le Pellé; il a pour différent une clef.

6 août 1519. — Envoi de patrons de *Franciscus*.

Avant le 15 février 1519. — Ordre de frapper 400 mares de deniers tournois.

13 octobre 1522. — Marc Couanne est commis à la maîtrise, pour un an, par les généraux maîtres.

1523. — Le même pour un an; 15 novembre 1524. 11 mai 1525.

25 mai 1523. — Ordre de frapper des testons et des demi-testons.

1524. — Marin Riffault est tailleur.

1527. — Marc Couanne nommé pour un an. — 18 août 1529.

27 février 1528 au 19 février 1529. — Le même; il a pour différent  $\text{C}$ .

31 mars 1529 au 7 décembre 1530. — Le même.

16 juillet 1533 au 31 octobre 1535. — Le même. Marin Riffault est tailleur.

5 mars 1534. — Pierre Turpin, commis par les gardes.

28 janvier 1539. — La lettre F est attribuée à l'atelier d'Angers.

24 février 1539. — Les écus à la Salamandre sont ordonnés.

17 juillet 1540. — Pierre Turpin est nommé pour quatre ans; il a pour différent une pomme de pin. Le tailleur est Guillaume Prieur.

26 février 1544 au 10 septembre 1545. — Pierre Turpin est commis à la maîtrise par les généraux maîtres.

15 janvier 1546 au 29 novembre 1547. — Le même, avec le même tailleur.

26 septembre 1547. — Pierre Turpin est nommé pour six ans par Henri II. Le tailleur est toujours Guillaume Prieur.

## ANGOULÊME

24 mars 1430. — Cet atelier est supprimé.

## ARRAS

Après le 10 août 1420 (peut-être le 22), on mettra aux gros de 20 d. tournois R.EX et BENEDI.CTVM.

9 août 1420. — Après le traité d'Arras, le roi baille pour six mois la monnaie d'Arras. Il est dit dans l'ordonnance qu'Arras ouvrera, si on n'ouvre pas à Tournai.

- 10 août 1420. — Lettres d'établissement d'une monnaie à Arras.  
22 août 1420. — Instructions des généraux maîtres.  
23 août 1420. — Notification de cette création au bailli d'Amiens, et au prévôt de Beauquesne.  
1<sup>er</sup> septembre 1421. — On met aux doubles tournois un point sous la 4<sup>e</sup> lettre.  
14 décembre 1422. — Le différent d'Arras est un losange (M S. 5920, un trèfle).  
2 mai 1424. — Guillaume le Moyne, maître particulier.  
9 septembre 1424. — Procès contre Charles le Mercier, tenant le compte de la monnaie, et contre Robert Auvert et Martin Maringue, gardes, pour doubles tournois blancs, faibles de loi.  
24 mai 1425. — Robin Bachelier prend pour un an, au nom de Robin Martin, la monnaie d'or et d'argent.  
Janvier 1425. — Jean Blancpain, tailleur.  
22 avril 1426. — Ordre de mettre la monnaie en adjudication.  
29 avril 1426. — Robin Bachelier, pour un an.  
28 mars 1430. — Il n'en est pas question, non plus qu'en 1435.  
1436. — Le point secret est sous la 24<sup>e</sup> lettre.  
19 novembre 1507. — N'existe plus.

### AUXERRE

- 9 août 1420. — Après le traité de Troyes, le roi baille la monnaie pour six mois.  
1<sup>er</sup> septembre 1421. — On met aux doubles tournois un point sous la 2<sup>e</sup> lettre.  
5 janvier 1421. — Huguenin Tronchon est maître particulier.  
12 décembre 1422. — Le différent est un fer de moulin.  
11 juillet 1423. — Gervais Lallier, procureur de Silvestre le Cheriât, prend pour un an la monnaie d'or et d'argent.  
1426. — Silvestre le Cheriât, maître particulier d'Auxerre et de Troyes.  
1426. — Thévenin Boursier, pour un an.  
22 avril 1426. — Ordre de mettre la monnaie en adjudication.  
Au 10 février 1426. — Thévenin Boursier est maître particulier.  
1428. — Le même, pour un an.  
1428. — Jean Mauduit, pour un an.  
1429. — Thévenin Boursier, pour un an.  
28 mars 1430. — Il n'en est pas question, non plus qu'en 1435.  
1436. — Le point secret est sous la 22<sup>e</sup> lettre.  
19 novembre 1507. — Supprimé.

### BAYONNE

- Septembre 1488. — L'établissement de l'atelier de Bayonne est décidé.  
1490. — Bertrand de Larroy est nommé pour dix ans.

- 8 et 16 juillet 1333. — Marc Couanne (*sic*), maître particulier — 30 août 1333.  
6 novembre 1333. — Ecrit aux gardes de laisser exercer Marc Couanne.  
5 décembre 1333. — Fers à écus et à douzains envoyés.  
12 juillet 1335. — Marc Couanne, naguère commis à la maîtrise.  
12 mars 1337. — Guillaume Prieur, tailleur.  
28 août 1340. — Ecrit aux gardes d'informer la chambre si l'on frappe encore en Bretagne des testons et des demi-testons.  
19 février 1340. — Pierre Turpin, maître particulier — 15 février 1341, 18 novembre 1342, 5 février 1342.  
28 juin 1342. — Le compte de Jacques Turpin est arrêté.  
16 août 1342. — Guillaume Pernet, tailleur — 5 février 1342.  
24 juillet 1343. — Ordre de cesser jusqu'à nouvel ordre les liards, doubles et deniers tournois.  
23 février 1343. — Boîtes de Pierre Turpin apportées et jugées le 3 mars suivant.  
26 février 1344. — Pierre Turpin, maître particulier. Guillaume Le Pellé, tailleur.

#### ARRAS.

- 6 juin 1423. — Guillaume Le Moine — 2 juin 1424.  
9 septembre 1424. — Charlot Le Mercier ayant tenu le compte de la monnaie.  
21 janvier 1425. — Jehan Blancpain est tailleur.

#### AUXERRE.

- 8 novembre 1421. — Jehan Ravier, naguère tenant le compte, était emprisonné : il est mis en liberté.  
27 mars 1426. — Remis à la Saint-Jean le jugement de boîtes d'argent faites par Sevestre Le Chériat et Thévenin Le Boursier. Ils sont remis en liberté.  
3 mars 1427. — Thévenin Boursier condamné à l'amende pour deux boîtes de grands blancs faibles, l'une finissant le 2 septembre 1426, et l'autre le 13 février 1427.  
20 mai 1428. — Thévenin Boursier a récemment pris la monnaie pour un an.  
28 mai 1428. — On lui remet des fers à saluts et à grands blancs.  
13 décembre 1428. — Guion Luillier, japiéça, maître particulier.  
13 juillet 1429. — Sevestre Le Chériat, naguère maître particulier.  
De juin 1428 à septembre 1435. — Etienne Boursier et feu Naudin Boursier, son frère.